

## L'agriculture d'Outre-Mer, une richesse française

**L'Outre-Mer français** est constitué de : 4 départements et régions (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion) ; 6 collectivités (Mayotte, St Pierre et Miquelon, Polynésie française, Saint Barthélemy, Saint-Martin, Wallis et Futuna) dont Mayotte qui deviendra département en 2011 ; 2 territoires à statuts spéciaux (Nouvelle Calédonie et Terres Australes et Antarctiques Françaises). Ces collectivités sont réparties sur 3 océans : Atlantique, Indien et Pacifique (carte ci-dessous).

Ces collectivités disposent d'atouts importants, en particulier leur localisation et leurs populations. Elles sont entourées de zones maritimes très étendues : ainsi la zone économique exclusive (ZEE) de la France, qui s'étend jusqu'à 200 milles (370 km) des côtes, est la deuxième du monde avec 11 millions de km<sup>2</sup>, juste derrière celle des Etats-Unis (11,3). Dans cette zone, l'Etat a des droits souverains aux fins d'exploitation, de conservation et de gestion des ressources naturelles, biologiques et non biologiques, des eaux aux sous-sols.

Le niveau de développement y demeure faible par rapport à celui de la métropole du fait de handicaps structurels liés à l'éloignement, la petite taille et l'insularité ou l'isolement. Ce niveau et le pouvoir d'achat sont toutefois nettement supérieurs à ceux des territoires voisins.

**L'agriculture d'Outre-Mer** tient une place très importante dans l'économie et l'emploi de ces territoires : de 1,7 à 4,4 % du PIB pour les seuls DOM, contre 2,2 % en métropole ; de 2 à 7,2 % de l'emploi, contre 3,3 % en métropole. Dans certains territoires elle est très liée à la pêche (Polynésie en particulier).

Les collectivités d'Outre-mer



Elle est fortement spécialisée sur 2 productions emblématiques, la filière canne – sucre - rhum et la banane, qui doivent affronter, sur les marchés mondiaux, la concurrence de producteurs bénéficiant de coûts de production en particulier salariaux plus faibles, et non soumis aux mêmes exigences de production notamment phytosanitaires. S'y ajoutent d'autres productions fruitières, horticoles, et de plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

Mais elle est aussi riche de nombreuses productions, qualifiées de diversification, animales et végétales, essentiellement destinées à la consommation locale, avec des taux d'auto approvisionnement qui restent largement déficitaires, au delà de quelques réussites, plus spécialement à La Réunion. La pression foncière (contraintes physiques, forte croissance de la population) sans commune mesure avec celle de l'agriculture métropolitaine et la concurrence des importations gérées par la grande distribution constituent les principaux freins. S'y ajoutent le climat et la situation géographique qui sont sources de risques de première importance (cycloniques, sismiques, sanitaires), et en même temps potentiels d'activités touristiques et de biodiversité.

Pour favoriser le développement de ces agriculteurs, **des aides** sont octroyées dans le cadre **de l'union européenne** au titre des Régions Ultra Périphériques (RUP) pour les DOM au même titre que pour les Açores et Madère (Portugal) et les Canaries (Espagne). Ils bénéficient ainsi du POSEI (Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité, doté de 262 M€ en 2008) au titre du 1<sup>er</sup> pilier de la PAC et du RDR (Règlement Développement Rural, doté de 100 M€ par an) au titre du 2<sup>nd</sup> pilier, ainsi que d'une fiscalité spéciale (droit de mer sur les produits importés). S'y ajoutent **des mesures nationales spécifiques** pour l'ensemble de l'Outre-Mer (Contrats de Projets Etat-Régions en particulier) dont une partie concerne l'agriculture. L'essentiel de ces dépenses publiques pour l'agriculture d'Outre-Mer est géré par l'ODEADOM.

Les **Etats Généraux de l'Outre-Mer** décidés par le Président de la République Française au printemps 2009 ont pour objectif de jeter les bases d'un nouveau modèle économique, social, politique et culturel des Outre-Mers, en favorisant l'émergence de propositions dans le cadre de débats locaux. Huit thèmes ont été retenus : la formation des prix, les circuits de distribution et le pouvoir d'achat ; les productions locales, et les conditions d'un développement endogène au bénéfice des ultra-marins ; les grands projets structurants et les conditions du développement durable ; la rénovation du dialogue social et la formation professionnelle ; la gouvernance, c'est-à-dire les évolutions institutionnelles locales et l'adaptation des administrations centrales; l'insertion des départements d'Outre-Mer dans leur environnement régional ; l'égalité des chances, la promotion de la diversité et l'insertion des jeunes ; l'identité, la culture et la mémoire.

L'agriculture est plus particulièrement concernée par les productions locales et le développement endogène, ainsi que par la formation des prix et les circuits de distribution.

Dans ce cadre, les **chambres d'agriculture** jouent un rôle essentiel dans les principaux territoires : une chambre d'agriculture dans chaque département d'Outre-Mer; une chambre de l'agriculture, de la Pêche et de l'Aquaculture à Mayotte ; une chambre d'agriculture en Nouvelle-Calédonie ; une chambre de l'agriculture et de la pêche lagunaire en Polynésie. A Saint Pierre et Miquelon, et à Wallis et Futuna, il s'agit d'une chambre inter-consulaire disposant d'un collège agriculture. L'action de plusieurs chambres en aquaculture et pêche constitue une spécificité.

Ces chambres ont décidé de renforcer leur **fonctionnement en réseau** au sein du groupe des chambres pour mutualiser leurs compétences et amplifier leur action au profit des agriculteurs et des territoires.

Les chambres d'agriculture d'Outre-Mer disposent d'une équipe d'élus dans les mêmes conditions qu'en métropole. Elles mobilisent près de 400 agents (près de 300 cadres et techniciens), soit 5 % de l'ensemble des moyens du groupe des chambres.

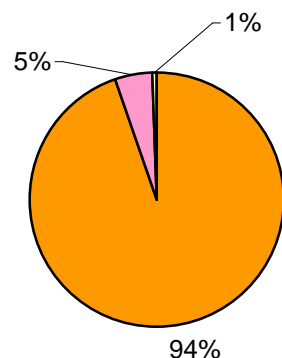
# MAYOTTE



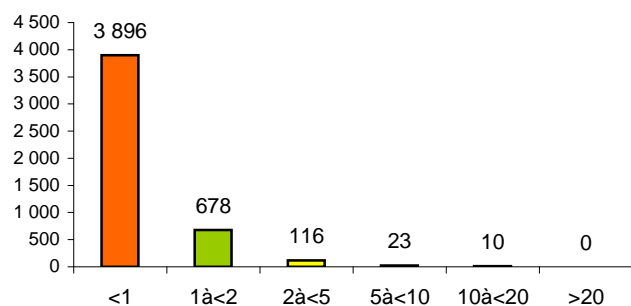
Superficie	375 Km <sup>2</sup>
Population	186 482 hab
SAUtilisée	20 254 ha
Capitale	Mamoudzou
Distance métropole	8 600 km

## Répartition des terres arables hors pâturage (18 049 ha)

- Cultures vivrières, maraîchères et fruitières - 17 111
- Cultures plantes à parfum et aromatiques - 837 ha
- Autres - 101 ha



## Répartition des 4 723 exploitations agricoles par taille de SAU (en ha)



L'agriculture est une activité traditionnelle et familiale, au même titre que la pêche, représentant un moyen d'autosuffisance alimentaire ou un complément de revenu

## Production agricole finale (moyenne 2004-2006)

	M€	%
Total	55,6	100
dt produits végétaux	50	90
dt produits animaux	5,6	10

## Filières de diversification - En volume et en % des besoins locaux

Fruits	3 000 t	76%	Viande bovine	325 t	8%
Légumes frais	2 280 t	50%	Lait	3 000 t	50%
Racines et tubercules	10 000 t		Volaille de chair	80 t	1%
Bananes	12 000 t	95%	Œufs	9,4 M	98%
Légumes secs	1 800 t				

## Chambre de l'agriculture de la pêche et de l'aquaculture

Nombre de salariés 2008	28,7 agents	Budget 2008	2,6 M€
dont cadres et techniciens	76%	part TATFNB	0%
		part C. Général	94%
		part Etat	1%
		part Europe	3%

## Domaines d'activités principaux

- appui au montage de dossiers de modernisation d'exploitation en agriculture, pêche et aquaculture
- Appui aux filières de productions animales et végétales, et promotion des produits
- Identification des animaux
- CFE

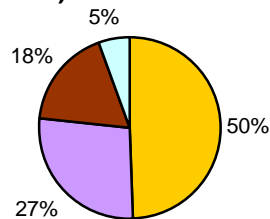
# NOUVELLE CALEDONIE

Superficie	18 575 km <sup>2</sup>
Population	240 390 hab
SAU utilisée	247 878 ha
Superficie boisée	1 797 ha
Capitale	Nouméa
Distance métropole	20 000 km

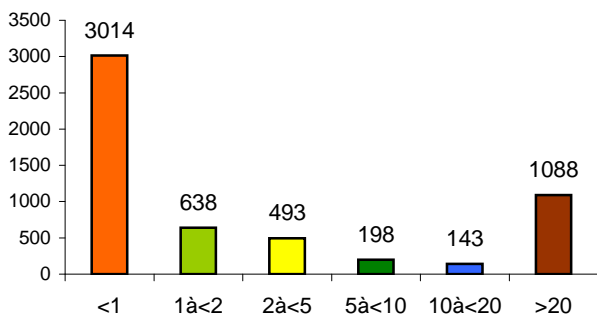


## Répartition des terres arables hors pâturage 2002 (5 366 ha)

- Cultures légumières - 2 660 ha
- Cultures fruitières et semi-permanentes - 1 460 ha
- Céréales - 953 ha
- Vanille - Café - 293 ha



## Répartition des 5 574 exploitations agricoles par taille de SAU 2005 (en ha)



## Production agricole finale (moyenne 2004-2006)

	M€	%
Total	87	100
dt produits végétaux	38	38
dt produits animaux	49	49

## Filières de diversification - En volume et en % des besoins locaux

Fruits (dont agrumes 2 311 t)	5 753 t	61%	Viande bovine	3 131 t	69%
Légumes frais	7 951 t	84%	Lait	826 kl	1%
Tubercules et oignons	1 150 t	71%	Porcs	2 093 t	85%
Céréales	5 741 t	13%	Volaille de chair	274 t	97%
			Œufs	38,4 M	100%

## Chambre d'agriculture

Nombre de salariés 2008	48 agents	Budget 2008	7,1 €
dont cadres et techniciens	25%		

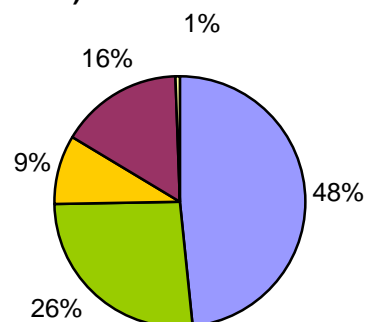
# GUADELOUPE

Superficie	1 702 Km <sup>2</sup>
Population	450 622 hab
SAUtilisée	43 535 ha
Superficie boisée	68 200 ha
Capitale économique	Pointe à Pitre
Distance métropole	6 700 km



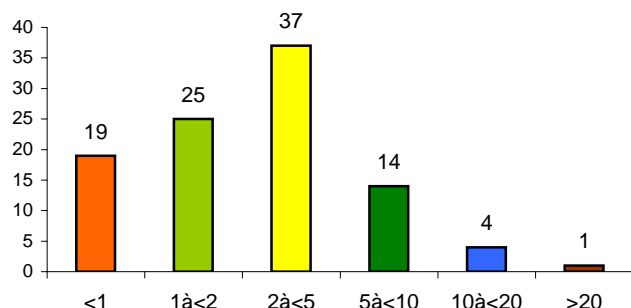
## Répartition des terres arables 18 350 ha (exploitations professionnelles)

- Cultures industrielles, aromatiques, condimentaires, médicinales et stimulantes - 8 160 ha dont canne à sucre 8 070 ha
- Prairies permanentes et fourrages - 4 460 ha
- Cultures légumières et tubercules - 1 490 ha
- Cultures permanentes - 2 650 ha dont bananes 2 040 ha
- Autres - 110 ha



Source Agreste 2005

## Répartition (en %) des 9 490 exploitations agricoles par taille de SAU 2005 (en ha)



Parmi les 9 490 exploitations, 20 % sont considérées par le SCEES comme professionnelles et occupent 52% de la SAU (18 350 ha sur 35 530 ha). La canne à sucre est la première production de l'île suivie de la banane. Le melon est aussi une réussite.

## Production agricole finale (moyenne 2004-2006)

	M€	%
Total	256	100
dt produits végétaux	208	81
dt produits animaux	48	19

## Filières de diversification - En volume et en % des besoins locaux

Fruits	17 881 t	75%	Viande bovine	2 908 t	42%
Légumes frais	44 734 t	89%	Lait	-	-
Racines et tubercules	10 372 t	80%	Porcs	1 527 t	27%
Fleurs (milliers d'unités)	22 075		Volaille de chair	1 146 t	9%
			Œufs	18 M	45%

## Chambre d'agriculture

Nombre de salariés 2008	89 agents	88,2 ETP	Budget 2008	7,5 M€
dont cadres et techniciens	71%		part TATFNB	22%
			part C. Général	6%
			part C. Régional	24%
			part Etat	9%
			part Europe	8%

## Domaines d'activités principaux

- Production végétale (canne, maraichage, vivres...)
- Elevage (identification, encadrement...)
- Foncier et aménagement rural (GFA, cartographie...)
- Promotion et territoires ruraux
- Formation et développement
- Suivi et conseil de gestion, observatoire économique

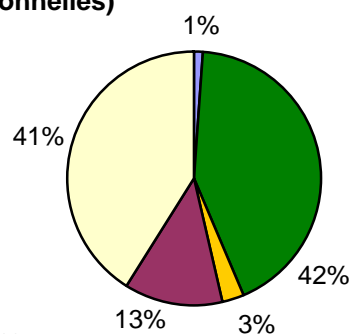
# GUYANE

Superficie	84 000 km <sup>2</sup>
Population	209 000 hab
SAUtilisée	16 050 ha
Superficie boisée	7 510 380 ha
Capitale	Cayenne
Distance métropole	6 950 km



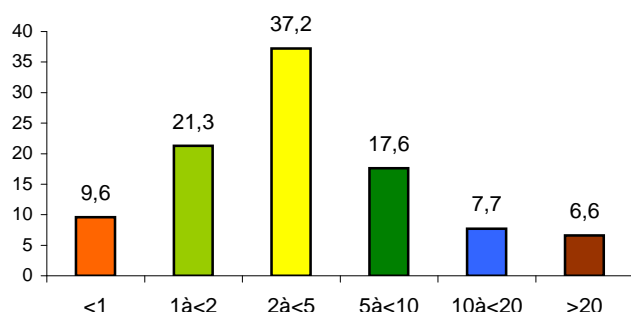
## Répartition des terres arables 14 000 ha (exploitations professionnelles)

- Cultures industrielles, aromatiques, condimentaires, médicinales et stimulantes - 150 ha  
dont canne à sucre 130 ha
- Prairies permanentes et fourrages - 5 420 ha
- Cultures légumières et tubercules - 340 ha
- Cultures permanentes - 1 610 ha dont bananes 160 ha
- Autres - 5 220 ha dont riz 4 740 ha



Source agreste 2005

## Répartition (en %) des 6 600 exploitations agricoles par taille de SAU 2005 (en ha)



Parmi les 1 290 exploitations, 50 % sont considérées par le SCEES comme professionnelles et occupent 87 % de la SAU (14 000 ha sur 16 050). Elles se situent essentiellement sur le littoral (riz, fruits et légumes, aviculture,...). S'y ajoute une agriculture vivrière et itinérante de brûlis-abattis à l'intérieur du territoire.

## Production agricole finale (moyenne 2005-2007)

	M€	%
Total	110	100
dt produits végétaux	98	89
dt produits animaux	12	11

## Filières de diversification - En volume et en % des besoins locaux

Fruits (...)	30 000 t	%	Viande bovine	280 t	17%
Légumes frais	15 000 t	%	Lait	-	-
Racines et tubercules	15 000 t	%	Porcs	450 t	24%
Riz	8 600 t	%	Volaille de chair	70 t	6%
Autre	-		Œufs	11 M	100%

## Chambre d'agriculture

Nombre de salariés en 2008	28 agents	27,3 ETP	Budget 2008	2,1 M€
dont cadres et techniciens	61%		part TATFNB	15,5%
			part C. Général	0,5%
			part C. Régional	10,4%
			part Etat	43,4%
			part Europe	21,7%

## Domaines d'activités principaux

- Conseils
- Appuis techniques

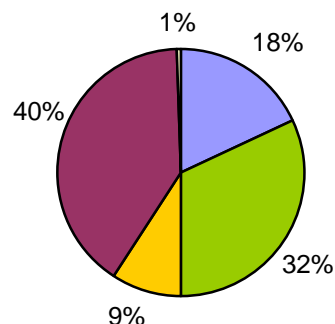
# MARTINIQUE

Superficie	1 128 Km <sup>2</sup>
Population	401 304 hab
SAU utilisée	26 030 ha
Superficie boisée	46 900 ha
Capitale	Fort de France
Distance métropole	6 858 km



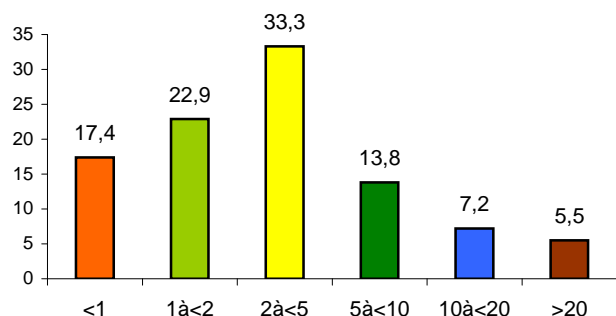
## Répartition des terres arables 20 680 ha (exploitations professionnelles)

- Cultures industrielles, aromatiques, condimentaires, médicinales et stimulantes - 3 490 ha  
dont canne à sucre 3 430 ha
- Prairies permanentes et fourrages - 6 160 ha
- Cultures légumières et tubercules - 1 770 ha
- Cultures permanentes - 7 550 ha dont bananes 7 060 ha
- Autres - 120 ha



Source Agreste 2005

## Répartition (en %) des 3 760 exploitations agricoles par taille de SAU 2005 (en ha)



Parmi les 3 760 exploitations, 43 % sont considérées par le SCEES comme professionnelles, et occupent 79 % de la SAU (20 680 ha sur 26 030). La banane est la première production de l'île suivie de la canne à sucre

## Production agricole finale (moyenne 2004-2006)

	M€	%
Total	252	100
dt produits végétaux	221	88
dt produits animaux	31	12

## Filières de diversification - En volume et en % des besoins locaux

Fruits	9 380 t	} 50%	Viande bovine	1 230 t	21%
Légumes frais	37 890 t		Lait	750 kl	4%
Racines et tubercules	6 160 t		Porcs	1 000 t	18%
Fleurs	7 680 milliers d'unités		Volaille de chair	950 t	8%
			Œufs	30 M	50%

## Chambre d'agriculture

Nombre de salariés 2008	51 agents	(49 ETP)	Budget 2008	3,4 M€
dont cadres et techniciens	61%		part TATFNB	33%
			part C. Général	11%
			part C. Régional	15%
			part Etat	12%
			part Europe	16%

## Domaines d'activités principaux

- Acquisition de références
- Etudes expertise
- Conseil
- Animation de projets
- Formation

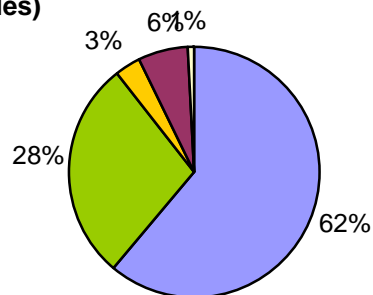
# LA REUNION



Superficie	2 520 km <sup>2</sup>
Population	802 000 hab
SAU utilisée	44 000 ha
Superficie boisée	86 700 ha
Capitale	Saint Denis
Distance métropole	9 500 km

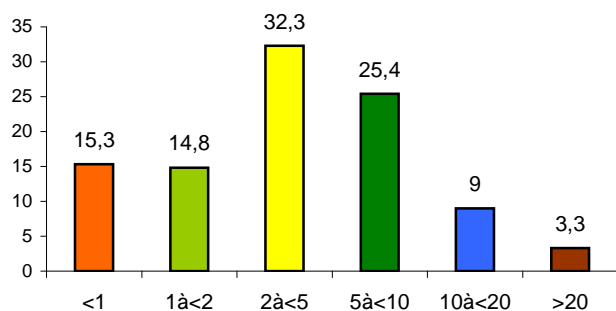
## Répartition des terres arables 39 780 ha (exploitations professionnelles)

- Cultures industrielles - 23 920 ha  
dont canne à sucre 23 600 ha
- Prairies permanentes et fourrages - 11 070 ha
- Cultures légumières et tubercules - 1 360 ha
- Cultures permanentes - 2 480 ha dont bananes 500 ha
- Autres - 310 ha



Source Agreste 2005

## Répartition (en %) des 7 260 exploitations agricoles par taille de SAU 2005 (en ha)



Parmi les 7 260 exploitations, 69 % sont considérées par le SCEES comme professionnelles et occupent 91 % de la SAU (39 780 ha sur 44 000). La canne à sucre domine sur le littoral, les herbages occupent les hauteurs. Vanille et essences à parfum (géraniums, vetyver, ylang - ylang) régissent. Elevages et cultures maraîchères sont bien développés.

## Production agricole finale (moyenne 2004-2006)

	M€	%
Total	336	100
dt produits végétaux	239	71
dt produits animaux	97	29

## Filières de diversification - En volume et en % des besoins locaux

Fruits frais	70%	Viande bovine	1 915 t	30%	
Légumes frais	} 66%	Lait	24 040 kl	-	
Racines tubercules		6740 t	Porcs	12 360 t	53%
et légumes secs			Volaille de chair	9 700 t	40%
		Œufs	120 M	100%	

## Chambre d'agriculture

Nombre de salariés 2008 : 170 agents (166 ETP)  
dont cadres et techniciens : 76%

Budget 2008		10,2 M€
part TATFNB		10%
part C. Général		43%
part C. Régional		1%
part Etat		7%
part Europe		22%

## Domaines d'activités principaux

- Adaptation et développement d'un atelier / production
- Adaptation et développement des exploitations
- Gestion quantitative de l'eau
- Contrôle de performance des animaux